



Sarl 50/50 et refus de vente

Par **decouragee**, le **02/01/2017** à **18:11**

Bonjour

Je suis gérante d'une société à 50/50 avec un seul associé. Je suis la seule à travailler pour l'entreprise depuis sa création (mon associé n'a jamais rien fait ni mis les pieds dans celle-ci), et maintenant, j'ai trouvé un acheteur.

Le souci est que mon "associé" ne répond même pas à mes demandes d'accord (ni oui, ni non) ; je suis donc bloquée, obligée de continuer à travailler et payer les dettes de l'entreprise. Je ne comprends pas pourquoi cet associé ne veut pas répondre (ou pas vendre), car la société ne lui rapporte rien, alors que vendre le fond de commerce lui apporterait de l'argent. N'y a-t-il pas moyen d'obliger un associé à 50% de permettre la vente d'une société ?????
Merci beaucoup pour vos conseils, je suis perdue.